



Fiche n°L1-IM-03

Priorité : Lot 1

Projet immatériel

Version initiale

Version actualisée

Date :

SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à coordonner les différentes dynamiques associatives locales, à apporter un soutien logistique aux associations et à favoriser le maintien des associations existantes.

La **coordination** entre les différentes associations passera par l'établissement et la diffusion, notamment numérique, d'un calendrier communal des activités et des événements. L'ensemble des habitants sera ainsi informé des activités des autres villages. Des réunions seront organisées entre les différentes associations afin d'étendre leurs activités à l'ensemble de la commune; voire de se regrouper entre elles pour organiser des événements.

Les associations ont besoin d'un **soutien logistique et matériel** afin d'améliorer et développer leurs activités. Il s'agira d'acquérir du matériel et surtout de mutualiser les moyens, y compris humains, et les équipements entre toutes les associations au niveau communal.

Le maintien et le développement des associations est étroitement lié au nombre et au dynamisme de leurs bénévoles qui ont tendance à diminuer. Afin d'endiguer voire d'inverser ce phénomène, une **campagne de promotion des associations** sera mise en place pour mieux les faire connaître et donner envie de s'y impliquer. Les plus jeunes seront particulièrement ciblés. De nouvelles activités comme le patro, les scouts... seront créées afin d'attirer ce public spécifique.

2. Justification du projet

Environ 30 associations témoignent du dynamisme socio-culturel fauvillersois, mais le manque de synergie et de communication entre elles freine leur développement. Ce projet, à travers ses trois composantes, répond parfaitement aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé en maintenant le dynamisme associatif local et les liens entre villageois.

Depuis plusieurs années, les associations voient le bénévolat diminuer et regrettent de disposer de peu de matériel. Parallèlement à la mise à disposition d'infrastructures associatives récentes et diversifiées, il est maintenant urgent d'agir pour renforcer et dynamiser l'élément humain.

Une meilleure coordination et la mutualisation des moyens humains et matériels, notamment via des réunions et l'utilisation d'outils numériques, permettront aux différentes associations de maintenir et de développer leurs activités sur le territoire communal. De plus, la rationalisation des activités et des moyens associatifs compensera en partie la diminution du nombre de bénévoles et de l'implication des villageois dans leurs associations.

Enfin, un travail sur la communication, actuellement déficiente, permettra de contrer l'impression que rien n'existe sur la commune, et par là même d'éviter que les habitants ne se déplacent ailleurs.

En conclusion, le projet se justifie par la nécessité de soutenir le dynamisme associatif local en apportant une réponse directe aux besoins logistiques, humains et communicationnels des associations fauvillersoises.

Effets directs et multiplicateurs

- Création de nouvelles associations
- Maintien et développement des associations existantes
- Maintien de la cohésion sociale et de la vie dans les villages
- Amélioration du bien-être de la population
- Renforcement de la solidarité et de la mixité au sein de la population

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-M-01 : Aménagement de l'Eldo en maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers
- L1-IM-01 : Développement de l'offre culturelle
- L1-M-02 : Aménagement de la salle de Warnach en maison de village
- L2-IM-08 : Développement des pratiques sportives pour les Fauvillersois(es)
- L2-M-01 : Création d'un espace de convivialité avec kiosque à Wisembach
- L3-M-01 : Aménagement de la salle de Menufontaine en maison de village
- L3-IM-05 : Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale

3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture	
2.2 En créant des coopérations au sein du milieu associatif	
2.3 En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication	

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : assurer une mixité sociale et le développement des activités au sein des noyaux villageois

4. Impacts du projet sur le développement durable

Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
+++			Le soutien aux associations favorise la participation du plus grand nombre à la vie des villages et par ce biais, permet d'améliorer la cohésion sociale.

5. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet : Commune
- Autres intervenants financiers potentiels : Province, appels à projet
- Partenaires associés : CLDR, associations, mouvements de jeunesse, commissions citoyennes, PCS

6. Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

- Ce projet vise le collectif. Il favorisera la création de liens au sein de la population et atténuera la baisse de dynamisme ressentie au niveau associatif.
- Il est complémentaire et étroitement lié à d'autres projets du lot 1 du PCDR, liés aux infrastructures associatives (Eldo, Warnach...).

- De plus, la crise sanitaire a montré à quel point le milieu associatif est essentiel pour soutenir la population.
- Tout au long de la consultation, ce projet est revenu à maintes reprises. Il a été identifié lors de la réunion d'approfondissement des projets du pilier social comme un coup de cœur.
- Le projet est suffisamment clair et précis et réalisable par la CLDR et la Commune.

État actuel du dossier

- Quelques événements associatifs sont annoncés dans le bulletin communal qui paraît 4 fois par an.
- Altitude 440 (qui organise une marche gourmande annuelle au profit d'une asbl locale) et Antenne solidarité (asbl intercommunale – avec Martelange, qui dispose d'un relais dans chaque village) sont des exemples d'associations qui agissent au niveau (inter)communal (et non uniquement villageois).
- Ponctuellement, la Commune apporte une aide pour le remplissage des documents liés à l'organisation d'un événement et diverses démarches administratives. L'asbl « Quartier de Vie » à Bastogne soutient également les associations dans l'établissement de statuts, le remplissage de documents...
- Le Service de la Diffusion et de l'Animation Culturelles de la Province du Luxembourg (SDAC) propose la location de matériel divers (pour le son, la lumière, la scène, l'audio-visuel, les expositions, l'événementiel et le sport). Il est situé à St-Hubert.
- La Commune octroie annuellement des subsides et des aides matérielles aux associations du territoire. En 2020, elle a offert 4000 gobelets réutilisables et propose, moyennant le paiement d'une caution, 4 tonnelles de 4x4m qui peuvent être couplées ensemble pour aider les comités lors de l'organisation d'événements.
- Le Syndicat d'Initiative et la Maison du Tourisme prêtent aussi du matériel.
- Durant la crise du Covid, la plateforme « Give a Day » a été utilisée ponctuellement pour trouver des volontaires, puis le CPAS a géré le contact avec les volontaires directement, sans passer par cette plateforme.

Programme des travaux

Coordonner les différentes dynamiques associatives locales

- L'employé communal chargé de la communication et de l'animation culturelle établira un calendrier communal pour toutes les activités associatives, culturelles et sportives afin d'éviter l'organisation d'événements simultanés.
- Une rencontre avec les associations simplifiera les échanges sur les dates et les modalités.
- Cet agenda partagé sera diffusé de diverses manières, notamment numérique, avec au moins un lien dans le bulletin communal et sur le site internet communal. Il se verra évolutif au fil de l'année.
- D'autres réunions entre associations locales seront organisées afin de les inciter à se regrouper, s'organiser, s'entraider sur plusieurs villages.

Apporter un soutien logistique aux associations

- A partir de la réunion entre associations et de contacts réguliers, l'employé communal chargé de la communication et de l'animation culturelle recensera les moyens y compris humains et matériels (existants et souhaités). L'objectif est de mutualiser les équipements entre associations au niveau communal.
- En particulier, les associations ont fait part de leurs besoins en termes d'entraide pour le (dé)montage des chapiteaux et d'investissements dans des bancs et des mange-debout.

Campagne de promotion des associations

Faire connaître les associations par les actions de communication suivantes :

- organiser en collaboration avec la CLDR un « salon des associations », une « journée des associations »,
- présenter des informations sur chaque association sur le site internet communal,
- présenter quelques associations dans chaque bulletin communal,
- créer un livret de présentation des associations,
- favoriser les contacts des associations avec les nouveaux arrivants, que ce soit au moment de leur inscription à la Commune ou lors d'un événement d'accueil des nouveaux arrivants.

Valoriser les bénévoles :

- organiser en collaboration avec la CLDR et/ou la Commune un événement annuel ciblé sur les bénévoles,
- créer une plateforme des bénévoles pour les activités sur la commune en lien avec le site internet communal.

Soutenir la création de nouvelles associations ciblant les jeunes :

- soutenir la création d'un mouvement de jeunesse (type Patro/Scout), en mettant à disposition des locaux, en intervenant financièrement dans la formation des animateurs...
- soutenir le développement des activités pour les enfants dans les différents villages de la commune (mise à disposition de locaux, promotion des activités) et en cas de regroupement, prévoir des facilités/moyens de déplacement,
- soutenir les clubs de jeunes dans les différents villages.

Soutenir la création de nouvelles associations/activités, en les aidant dans les formalités de structuration.

Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ? OUI NON

Démarches administratives à réaliser

- Identifier les différents acteurs, tant pour l'élaboration du calendrier que les différents recensements : moyens humains et matériels, bénévoles, associations, événements, activités...
- Informer la population de l'agenda et sur les différentes associations.
- Informer les différents acteurs des différents recensements et de leurs utilisations.
- Soutenir l'organisation d'un salon des associations ou autre événement semblable.
- Soutenir la création de nouvelles associations, notamment administrativement.
- Distribuer les informations liées aux associations aux nouveaux arrivants.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Une attention particulière sera portée au suivi à long terme de la coordination au sein de la commune.

7. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- ¼ du salaire ¹ de l'employé communal en charge de la communication et de l'animation culturelle	- 1.000€/mois charges patronales comprises	Commune
- Budget communication	- 3.000€	
- Soutien aux associations	- 15.000€/an	
Total (TFC)	30.000€/an	

¹ L'employé communal en charge de la communication et de l'animation culturelle est à mi-temps sur Fauvillers et l'autre mi-temps sur Martelange.

Projet rémunérateur oui non

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Agenda des activités/événements des associations	Création et mise à jour régulière	Bulletin communal Site internet communal
Réunions entre associations	Au moins 1 réunion par an	PV associations
Communication sur les associations	Au moins 4 actions par an	Bulletin communal Site internet communal

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Activités/événements rassemblant plusieurs associations	Au moins 4 par an	Associations
Nombre d'associations	Au moins stable sur les 10 ans (30 en 2021)	Administration communale associations
Création d'associations	Au moins 1 dans les 10 ans	Administration communale Associations

Annexes

- Liste des associations à vocation culturelle sur le territoire communal
- Liste des associations sportives sur le territoire communal

Annexes

- Liste des associations à vocation culturelle sur le territoire communal

	Associations	Lieux
Jeunes	Club des Jeunes de Fauvillers	Fauvillers
	Club des Jeunes de Sainlez	Sainlez
	Club des Jeunes de Hollange	Hollange
	Conseil Consultatif des Jeunes	
	Infor Jeunes	
Villages	Club 13 de Menufontaine	Menufontaine
	Association Villageoise de Strainchamps	Strainchamps
	Comité des Fêtes de Warnach	Warnach
	Honville Animation	Honville
	Dynamic Group de Sainlez	Sainlez
	Festiv'Hollange	Hollange
	AnimAction Bodange	Bodange
	Club "Espérance" de Tintange	Tintange
Divers	Cercle d'histoire et d'archéologie de la Haute Sûre	Warnach
	Mémoire civile 1940-1945	Sainlez
	Conseil Communal Consultatif des Aînés	
	Conseil Communal des Enfants	
	Syndicat d'Initiative	Fauvillers
	Théâtre "La Lore"	Fauvillers
	Les Fauvillersois	
	Club des 3 x 20 de Fauvillers	Fauvillers
	Fraternelles des chasseurs ardennais	
	FNAPG	

Source : Administration communale, 9/10/2020

- Liste des associations sportives sur le territoire communal

Associations	Lieux
Les Amis Réunis (chasse)	Hotte
Les Pêcheurs Réunis	Hotte
Anim' Action Bodange (marche)	Bodange
Festiv-Hollange (boucle de Hollange)	Hollange
Honville Moto Club	Honville
Royale Entente Sportive Witry-Menufontaine (foot)	Menufontaine
Tennis de table de Sainlez	Martelange
Les Randonneurs amateurs	Strainchamps
Paintball Fauvillers	Fauvillers
Cyclos de la Haute-Sûre	Fauvillers
Enéosport	
Gym multisport motricité	Fauvillers
Je cours pour ma forme	Fauvillers
Yoga	Sainlez
Dynamic Club de Wisembach	Wisembach
V.T.T. Strainchamps	Strainchamps

Source : Administration communale, 9/10/2020